

Archives nationales du Canada

**Budget des dépenses
2002-2003**

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Messages	1
Message de la Ministre	1
Déclaration de la Direction	2
Message de l'Archiviste national	3
Raison d'être	6
Plans et priorités par résultat stratégique	7
Résultat stratégique 1 — Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	7
Résultat stratégique 2 — La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada	10
Résultat stratégique 3 — L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique	14
Résultat stratégique 4 — L'administration efficace du programme des Archives nationales	20
Résultat stratégique 5 — Le Musée du portrait du Canada	23
Organisation	24
Lien entre les résultats stratégiques, les orientations stratégiques et les secteurs d'activité 2002-2003	24
Descriptions des secteurs d'activité	25
Collections des Archives nationales du Canada	26
Structure de l'organisme	27
Postes responsables des secteurs d'activité	28
Dépenses prévues de l'organisme	29
Annexe A — Renseignements financiers	30
Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité	30
Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert	31
Tableau 3 : Sources des recettes non disponibles	32
Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2002-2003	32
Tableau 5 : Initiatives collectives	33
Annexe B — Autres renseignements	35
Lois appliquées par les Archives nationales du Canada	35
Références	35
Renseignements supplémentaires	35
Personnes-ressources pour les secteurs d'activité	36

Messages

Message de la Ministre

Les nombreuses cultures qui ont contribué à façonner la société canadienne constituent l'une des grandes richesses de notre pays. Le Ministère, les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien œuvrent à renforcer la cohésion sociale au Canada, à faire ainsi de notre diversité notre force et à maintenir des liens entre nous qui soient le reflet de nos valeurs.



Nous sommes résolument engagés à jouer un rôle vital dans la vie quotidienne de tous les Canadiens et Canadiennes. Pour remplir sa mission, le portefeuille du Patrimoine canadien favorise, par ses plans et ses priorités, l'accès au contenu culturel canadien. En cette ère de mondialisation, nous aidons à mettre la culture canadienne à l'avant-scène et nous offrons, tant aux Canadiens et aux Canadiennes qu'à l'étranger, la possibilité de mieux connaître et comprendre le Canada et les gens qui l'habitent. Nous protégeons également le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures, et en facilitons l'accès au moyen des nouvelles technologies.

Au cours des prochaines années, les Archives nationales du Canada continueront d'acquérir, de préserver et de diffuser des documents sur l'histoire de notre pays, améliorant ainsi de façon importante notre capacité à découvrir et à comprendre l'expérience canadienne. Les Archives nationales feront appel aux technologies novatrices pour nous sensibiliser davantage à notre patrimoine et favoriser le dialogue entre les Canadiens et Canadiennes de tous horizons. De plus, en poursuivant le développement du Musée du portrait du Canada, les Archives nationales célébreront la diversité culturelle du Canada par le biais de portraits d'hommes et de femmes qui ont façonné ce pays et continuent de le faire.

Il nous appartient à tous, individuellement et collectivement, de promouvoir notre diversité, nos valeurs et les liens qui nous unissent, ces caractéristiques de l'identité canadienne.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003

des Archives nationales du Canada

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce Rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisme;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Ian E. Wilson

le 11 février 2002

Message de l'Archiviste national

« Changez le monde, rendez-le meilleur, écoutez les récits de notre passé, apprenez et comprenez, soyez courageux et tenez bon. Et un jour, c'est votre propre histoire qui fera partie de notre mémoire sociale, de nos archives; elle instruira et guidera les générations futures et deviendra pour elles une source d'inspiration. Voilà l'essence même des archives. Le message est tout simple : si nous voulons conquérir l'avenir, nous devons être fidèles au passé. »

C'est ainsi que j'ai terminé l'allocution que j'ai eu le grand honneur de donner aux nouveaux diplômés de l'Université York le 3 novembre 2001. Mon message s'adresse à tous les Canadiens. Les documents ont bel et bien un certain pouvoir; ils représentent un lien infrangible avec le passé, un lien visible et honnête. La fidélité du Canada à son passé se reflète dans les documents précieux qui sont soigneusement préservés aux Archives nationales du Canada, une institution culturelle vénérable qui en est maintenant à sa cent trentième année au service du peuple canadien.

Les Archives nationales préservent la mémoire collective de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement du Canada; elles font connaître leurs collections et les rendent disponibles. Ainsi, avec les bibliothèques, les musées et les huit cents établissements d'archives provinciaux, territoriaux, municipaux et privés du Canada, elles deviennent un lien essentiel à la création d'une mémoire sociale collective. C'est ici, aux Archives nationales, que sont préservés les documents qui relatent les grands événements de l'histoire, de même que les papiers et documents produits par des premiers ministres, des auteurs, des artistes, des chefs syndicaux, des militants sociaux et, bien souvent, des hommes, des femmes et des enfants ordinaires. C'est ici que sont préservés aussi des documents dans lesquels a été consigné le quotidien de simples gens qui ne sont jamais entrés dans l'histoire, comme le soldat inconnu, dont les dossiers de service sont conservés aux Archives nationales du Canada. Les Archives nationales sont très optimistes devant la mission qu'elles doivent accomplir à la fois dans leur milieu de travail physique et dans le cyberspace; fortes de l'appui de leurs nombreux partenaires, elles se sentent prêtes à relever les défis et à saisir les occasions qui les aideront à relier les Canadiens aux sources de leur passé.

L'exercice financier 2002-2003 se déroulera sous le signe de la synergie et de l'action aux Archives nationales. Les Canadiens, qui occupent maintenant la deuxième place mondiale en ce qui a trait à l'utilisation de l'Internet, ont une destination commune sur l'autoroute de l'information. Ils se rendent sur le site Web des Archives nationales du Canada pour visiter les expositions virtuelles thématiques, faire des recherches dans les bases de données et les autres ressources électroniques, examiner des documents numérisés et utiliser la vaste gamme de services aux chercheurs. Toutes les ressources numériques offertes sur le site Web sont tirées des collections uniques des Archives, accumulées pendant cent trente années consacrées à préserver le patrimoine documentaire du Canada. En 2001-2002, 1,6 million de visiteurs se sont rendus sur le site Web des Archives nationales, et ce nombre devrait augmenter en 2002-2003. Des Canadiens de toutes les régions du pays, de tous les âges, de tous les champs d'activité et de tous les horizons visiteront le site pour se renseigner sur le Canada, en savourer la diversité culturelle, s'émerveiller devant ses réalisations,

apprendre de ses erreurs et connaître les aventures de son passé. Les Canadiens désireux d'en savoir le plus possible sur l'histoire de leur pays seront captivés par le Musée du portrait du Canada, une galerie réelle et virtuelle consacrée à des hommes, des femmes et des enfants qui ont façonné le Canada et continuent de le faire.

Fidèles à l'essence de l'approche canadienne en matière d'archives, les Archives nationales du Canada allient savoir, convivialité et service au public. Dans cette optique, elles étudieront des options novatrices pour faciliter l'accès à leurs trésors et les présenter aux visiteurs qui attendent patiemment sur place et aux visiteurs qui attendent — moins patiemment ceux-là! — sur Internet. Grâce aux nouvelles technologies, les Archives partagent les documents originaux et les voix authentiques du passé du Canada avec un public élargi. Elles croient pouvoir influencer sur la façon dont on enseigne l'histoire du Canada, en permettant à des générations de Canadiens de découvrir, à l'école ou à la maison, des documents, des images et des voix qui sont des témoignages directs de l'histoire du Canada.

Les nouvelles technologies laissent entrevoir un potentiel énorme pour les Archives nationales. Pourtant, un défi de taille se dessine à l'horizon : la préservation, l'entreposage et l'accessibilité des montagnes de documents qu'elles conservent sur des supports et des formats de plus en plus diversifiés — du verre et du ferrotype au numérique, en passant par le papier, le son, le film et la vidéo. Chaque document confié aux Archives nationales du Canada a une valeur monétaire, culturelle et juridique irremplaçable pour les Canadiens. Le Centre de préservation des Archives nationales, situé à Gatineau (Québec), regroupe des installations de pointe, mais il ne peut contenir que la moitié de la collection permanente des Archives; le reste est entreposé à une centaine de kilomètres plus loin, dans une ancienne usine de Renfrew, en Ontario. La distance qui sépare les installations d'entreposage des Archives nationales de leurs salles de consultation publiques à Ottawa constitue une source d'inquiétude. Le transport quotidien par camion du patrimoine documentaire d'un pays, dans toutes sortes de conditions climatiques, expose des documents fragiles et précieux à un important risque de détérioration, d'accident ou de vol. Par conséquent, un important défi que doivent relever les Archives est de trouver une solution qui permettra de regrouper, en un seul et même endroit, le personnel, le public et les collections les plus fréquemment consultées.

Pour bien se préparer à leur voyage dans l'ère du savoir et réussir leur vaste entreprise de numérisation, les Archives nationales comptent sur la compétence de leur personnel et l'engagement de ce dernier envers le service au public. Le recrutement, le maintien de l'effectif et l'apprentissage continu sont des éléments fondamentaux qui aideront le personnel des Archives à se renouveler, à acquérir de nouvelles habiletés et à développer son leadership, afin que l'institution puisse respecter ses orientations stratégiques, à savoir offrir un excellent service aux Canadiens, être garante de l'intégrité de l'information gouvernementale et demeurer un lieu d'excellence.

Chaque génération transmet à la suivante de l'information et des messages. Chaque génération réévalue son passé, se pose des questions sur ses intérêts et son avenir, cherche des réponses dans la mémoire consignée de ceux qui l'ont précédée. L'histoire est un dialogue entre le présent et le passé, accompagné des voix et des images de nos

prédécesseurs dont le souvenir demeure vivant aux Archives nationales, conservé dans les journaux personnels, les carnets, les photographies, les tableaux, les enregistrements, les documents gouvernementaux, les cartes et les traités qu'ils nous ont légués. Les Archives continueront à documenter l'expérience canadienne; elles numériseront encore plus de documents liés à notre patrimoine; elles se serviront d'Internet pour permettre à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir accès, pour la première fois, à des documents d'archives authentiques; enfin, elles poursuivront et renforceront des partenariats dynamiques avec d'autres institutions culturelles et patrimoniales canadiennes. Les Archives nationales du Canada aviveront ainsi une interaction entre le passé, le présent et l'avenir, de telle sorte que de nouvelles générations de Canadiens puissent, au fil du temps, partager leurs récits personnels, leurs perceptions et leurs propres expériences.

Ian E. Wilson
Archiviste national

Raison d'être

Les Archives nationales du Canada préservent les témoignages historiques de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement. En permettant aux Canadiens d'accéder à leurs documents d'archives, elles contribuent à la protection des droits de tous les citoyens, tout en aidant ces derniers à mieux comprendre leur pays. C'est ainsi que les Archives nationales servent les Canadiens en mettant à leur portée les sources de leur passé, de leur histoire.

La *Loi sur les Archives nationales du Canada* confère plusieurs responsabilités spécifiques aux Archives nationales. Aucun document sous le contrôle d'une institution fédérale ni aucun document produit dans un cabinet de ministre ne peuvent être détruits sans l'autorisation de l'Archiviste national; en outre, les documents gouvernementaux et les documents des ministres du Cabinet qui, d'après l'Archiviste national, présentent un intérêt historique et une importance archivistique, doivent lui être remis pour qu'il en assure la garde et le contrôle.

La *Loi* énumère les pouvoirs de l'Archiviste national, notamment :

- acquérir les documents ou en assurer le soin, la garde ou le contrôle;
- prendre les mesures nécessaires pour classifier, identifier, préserver et restaurer les documents;
- permettre l'accès aux documents, sous réserve des restrictions juridiques applicables;
- fournir des services d'information, de consultation et de recherche, ainsi que d'autres services relatifs aux archives;
- diffuser de l'information sur les documents d'archives par le biais d'expositions, de publications et de prêts de documents;
- fournir aux institutions fédérales des conseils sur les normes et procédures relatives à la gestion des documents;
- offrir aux institutions fédérales des services de reproduction et d'autres services liés à la gestion des documents;
- fournir un service central de garde et de contrôle pour les dossiers des anciens employés de n'importe quelle institution fédérale;
- fournir aux institutions gouvernementales des installations d'entreposage pour leurs documents;
- offrir la formation en techniques archivistiques et en gestion des documents;
- collaborer avec les organismes concernés par les archives et la gestion des documents, et entreprendre de concert avec eux certaines activités, telles que des échanges et des projets conjoints;
- apporter un appui professionnel, technique et financier aux activités archivistiques et au milieu des archives.

Plans et priorités par résultat stratégique

La vision des Archives nationales en tant que source primaire des récits du Canada, préservés et accessibles, et en tant que fondement des droits et des responsabilités des Canadiens, se réalisera au fil des ans et se réinventera — plus tard — lorsque le présent deviendra le passé et que les récits mouvants du Canada seront ajoutés aux collections des Archives pour instruire, guider et inspirer des générations de Canadiens.

À la lumière de cette vision, les Archives nationales sont guidées par trois orientations stratégiques, chacune faisant ressortir des résultats et des avantages à long terme pour les Canadiens :

- i) Servir les Canadiens — Faire connaître ce que nous avons
- ii) Garantir de l'intégrité de l'information gouvernementale — Leadership en gestion de l'information
- iii) Un lieu d'excellence — Revitaliser notre façon de gérer et de fonctionner.

Lorsqu'elles exécutent leur travail au quotidien tout comme lorsqu'elles se concentrent sur leurs priorités stratégiques, les Archives nationales doivent être prêtes à faire face à des situations et à des défis nouveaux provoqués par des facteurs externes et des forces environnementales.

Résultat stratégique 1 — Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens

Dans le discours du budget du 10 décembre 2001, l'honorable Paul Martin disait aux Canadiens que le monde était « en pleine tourmente » et qu'il était plus important que jamais pour le gouvernement du Canada d'investir dans l'avenir. « Une économie n'est pas une simple question de statistiques ou de graphiques, a-t-il rappelé. C'est la mesure du travail et de l'effort de tous et de chacun... Le savoir est le carburant qui l'alimente, la source d'énergie qui lui conserve sa vigueur. »

Les paroles du ministre des Finances confirment que le gouvernement a raison d'investir dans les collections des Archives nationales, des collections qui représentent une des plus grandes richesses nationales et qui documentent l'histoire canadienne. Les collections d'archives sont la mémoire sociale tangible du peuple canadien, une source primaire de connaissances sur le Canada et son évolution en tant que nation, un riche héritage de mots, d'images et d'idées à partager.

Acquisition de documents d'archives dans les catégories clés

Fidèles à leurs orientations stratégiques, les Archives nationales veulent servir les Canadiens et leur faire connaître les documents qu'elles préservent. Ainsi, aujourd'hui et dans l'avenir, les Canadiens pourront profiter d'une ressource archivistique assurant

la documentation de l'expérience canadienne et la protection des droits des citoyens. Les Archives ont des histoires qui racontent l'origine des Canadiens et comment ils sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui en tant que personnes, en tant que collectivités, en tant qu'organismes, en tant qu'institutions, en tant que Canadiens. Leurs collections, sur tous supports, sont une source fondamentale d'information, de témoignages, de connaissances et, parfois, d'inspiration créatrice.

La gestion efficace de la croissance des collections demeure une des priorités des Archives nationales. D'année en année, en collaboration avec d'autres établissements d'archives et des institutions nationales, les Archives acquièrent de nouveaux documents auprès des secteurs public et privé. Elles sont constamment à l'écoute de la société canadienne dont elles cherchent à documenter l'évolution et la diversité culturelle. Grâce à des legs d'établissements et de particuliers de partout au pays, à des transferts de divers bureaux fédéraux, à des achats et à des dons, les Archives recueillent des documents d'archives complets qui illustrent les nombreux aspects de la vie au Canada.

- ❑ Les Archives nationales vont poursuivre leur travail en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan quinquennal intitulé *Acquisitions dans le secteur privé : Orientations pour la période de 2000 à 2005*. Parmi les thèmes retenus figurent la culture, les industries culturelles, l'économie, les ressources naturelles, l'environnement, la vie politique et la vie publique, ainsi que la dimension sociale au Canada. Les Archives nationales s'emploieront aussi à acquérir des portraits pour le Musée du portrait du Canada.
- ❑ Depuis les années 1950, les Archives offrent aux politiciens fédéraux qui occupent des postes clés, ainsi qu'aux juges de la Cour suprême, un service d'entreposage sécuritaire pour les papiers personnels qu'ils accumulent pendant leur carrière publique. Elles offrent ce service dans l'espoir que, lorsque les créateurs de ces documents prendront leur retraite, ils feront officiellement don de leurs papiers aux Archives. Au cours des trois prochaines années, et selon les ressources disponibles, les Archives nationales vont s'efforcer de mettre en place un système amélioré pour gérer les papiers personnels que des ministres du cabinet fédéral et des juges de la Cour suprême ont confiés aux Archives nationales en dépôt temporaire. Les Archives entreprendront aussi des négociations en vue d'acquérir officiellement les papiers personnels de ministres clés qui ont fait partie des cabinets du premier ministre Trudeau; ces papiers sont les plus anciens documents de ministres qui soient présentement conservés en dépôt aux Archives nationales.
- ❑ Les Archives nationales entendent mettre à jour leur guide de 1992 sur la gestion de l'information consignée dans un cabinet de ministre. Les nouvelles directives mettront l'accent sur la gestion des documents électroniques et sur l'utilisation des systèmes de suivi, qui prennent de plus en plus d'importance dans l'environnement de travail électronique actuel des représentants du gouvernement.

Description normalisée des documents d'archives

Pour que les Canadiens et les chercheurs du monde entier puissent facilement localiser et consulter les vastes ressources archivistiques des Archives nationales du Canada, les documents doivent être décrits de façon appropriée. Les spécialistes des Archives nationales

observent donc, pour décrire les documents d'archives, les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)*, une norme établie par le Conseil canadien des archives et reconnue à l'échelle nationale.

- ❑ De concert avec la collectivité archivistique canadienne, les Archives continueront de revoir et de mettre à jour les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)* et elles poursuivront leurs efforts en vue d'harmoniser les diverses méthodes présentement utilisées pour décrire des documents d'archives.

Le programme d'acquisition et de gestion des documents d'archives des Archives nationales assure aux Canadiens un accès permanent et facile à une collection archivistique de documents publics ou privés d'intérêt national, sur tous supports, qui témoignent des origines et de l'évolution du Canada au cours des siècles et qui reflètent la diversité de la société canadienne. Les chercheurs ont aussi accès aux meilleures sources de documents historiques et culturels canadiens, dans lesquels ils peuvent trouver une gamme de perspectives sur les points saillants de l'histoire du Canada.

Préservation des documents d'archives

Tout en servant les Canadiens et en les mettant au courant des ressources qu'elles possèdent, les Archives nationales doivent se soucier constamment de la préservation de leurs documents d'archives. Plus le public les connaît, plus il les réclame, et plus les documents originaux sont soumis à du stress. Il devient urgent d'assurer la préservation adéquate des documents originaux que plusieurs générations de Canadiens ont confiés à leurs Archives nationales. Non seulement ces documents doivent-ils être accessibles aujourd'hui, mais ils doivent l'être demain pour les générations futures.

Même si les Archives nationales appliquent des concepts et principes directeurs valables et modernes pour préserver, reproduire et traiter les documents et autres pièces faisant partie de leurs collections, une autre menace — plus difficile à contrer — plane sur les collections. La distance qui sépare les installations d'entreposage des Archives nationales de leurs salles de consultation publiques à Ottawa constitue une source d'inquiétude. Le Centre de préservation, situé à Gatineau (Québec), qui regroupe des installations de pointe, n'abrite que la moitié de la collection permanente des Archives; le reste est entreposé à une centaine de kilomètres plus loin, dans une ancienne usine de Renfrew (Ontario). Le transport quotidien par camion du patrimoine documentaire d'un pays, dans toutes sortes de conditions climatiques, expose des documents fragiles et irremplaçables à un important risque de détérioration, d'accident ou de vol.

- ❑ En 2002-2003, les Archives nationales effectueront une évaluation des risques qui menacent leurs collections afin de définir ceux associés au transport quotidien par camion des documents entre les installations. Une fois qu'elles posséderont des données sur la nature et l'envergure des risques auxquels sont exposées leurs collections, qu'elles connaîtront l'amplitude de chacun, et qu'auront été définies les priorités en matière de préservation et les stratégies de réduction des impacts, les Archives évalueront les coûts et avantages de chaque stratégie. Elles seront alors en bonne position pour prendre les mesures les plus appropriées et les plus rentables afin de mettre en place les recommandations axées sur l'amélioration de la gestion, de la préservation et de l'accessibilité des collections.

En novembre 2000, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la nouvelle Politique canadienne du long métrage, dont l'objectif est d'accroître la qualité, la diversité et l'accessibilité des films de long métrage canadiens. Depuis l'adoption de la Politique, les Archives nationales ont reçu 600 000 \$ par année du ministère du Patrimoine canadien afin d'acquérir, de restaurer et de préserver des longs métrages canadiens.

- ❑ Dans le cadre du volet « Préservation et accès » de cette politique, les Archives nationales recevront 600 000 \$ par année jusqu'en 2002-2003 avec possibilité d'une prolongation de deux ans. Elles investiront cette somme dans l'acquisition, l'entreposage, la restauration et la préservation de longs métrages canadiens. Grâce à cet investissement, les auditoires canadiens actuels et futurs auront un meilleur accès à des longs métrages qui ont contribué de façon importante à la vie culturelle canadienne, mais qui ne font plus l'objet d'une distribution commerciale.

Si elles veulent devenir les Archives « numériques » du Canada et répondre aux exigences de l'initiative Gouvernement en direct, les Archives nationales devront faire des dépenses importantes dans le domaine des technologies de l'information. En septembre 2000, elles ont mis en œuvre un plan progressif de plate-forme pour la technologie numérique. Ce plan décrit l'infrastructure technique et les exigences opérationnelles nécessaires pour numériser les collections, traiter les fichiers images pour les intégrer au site Web et les conserver en vue de leur utilisation à long terme. La plate-forme pour la technologie numérique permettra aussi aux Archives de répondre aux clients qui demandent des copies numériques de documents tirés des collections, de fournir des services de numérisation à la Bibliothèque nationale du Canada et d'appliquer des technologies numériques à d'autres activités de préservation.

- ❑ Pour accroître leur capacité de numérisation en vue d'assurer la préservation et l'accessibilité de leurs collections, les Archives nationales poursuivront en 2002-2003, selon les ressources dont elles disposeront, la mise en œuvre du plan de la plate-forme pour la technologie numérique.

Résultat stratégique 2 — La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada

Dans le contexte opérationnel d'aujourd'hui, où l'information et les technologies sont les principaux moteurs de l'économie mondiale et où l'administration fédérale mise, pour réussir à relier les Canadiens, sur le « Gouvernement en direct » et la prestation de services électroniques, les Archives nationales se sont donné pour mission de préserver la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada. Cette mission reflète non seulement leur engagement envers l'intégrité des documents gouvernementaux, mais aussi leur leadership en matière de gestion de l'information.

Les initiatives stratégiques les plus importantes du gouvernement reposent presque entièrement sur la gestion efficace et efficiente de l'information. L'amélioration de la gestion de l'information d'aujourd'hui et la planification de la gestion de l'information de demain sont au centre des discussions entre les Archives nationales et la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor. Dans un rapport

intitulé *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada — Analyse de la situation* (juin 2000), les deux institutions ont affirmé que « jamais dans les annales du gouvernement du Canada la gestion de l'information n'a-t-elle été aussi importante que de nos jours. »

En partenariat avec la Direction du dirigeant principal de l'information, au Secrétariat du Conseil du Trésor, les Archives nationales sont en position de répondre à un besoin pressant : d'abord, transformer la façon dont l'administration fédérale considère la gestion de l'information, puis établir pour cette discipline un cadre de gouvernance et un cadre de responsabilisation obligatoires. Exercer du leadership en gestion de l'information est conforme au mandat des Archives nationales : l'institution doit non seulement contrôler la disposition des documents par les ministères et organismes fédéraux, mais aussi faciliter la gestion de l'information gouvernementale.

Disposition efficace des documents gouvernementaux

La conservation et la disposition méthodiques des documents sont considérées comme les pierres angulaires d'une administration efficace. Lorsqu'elle peut appliquer des pratiques de classement, de conservation et de disposition des documents, l'administration fédérale est en mesure de rendre des comptes, d'adopter des politiques, de prendre des décisions et d'offrir des programmes et des services.

- ❑ Les Archives nationales continueront de s'acquitter des responsabilités qui leur reviennent en vertu de la loi en ce qui concerne l'identification, l'évaluation et la disposition des documents gouvernementaux. L'institution veillera à ce que les documents d'importance historique soient sous la garde et le contrôle des Archives nationales en utilisant divers outils, tels que des Plans de disposition pluriannuels signés avec les institutions gouvernementales; des évaluations des documents; et des autorisations de disposition des documents qui permettent aux ministères et organismes gouvernementaux de se départir des documents dont ils n'ont plus besoin, soit en les détruisant, soit en les transférant aux Archives. Le résultat final contribue à une gestion efficace des documents et à la préservation à long terme de la mémoire institutionnelle du gouvernement fédéral.

Dans leur *Rapport sur les plans et priorités 2001-2002*, les Archives nationales avaient prévu compléter un examen de leur Système de contrôle des autorisations de disposition de documents. Toutefois, l'échéance de cet examen a été reportée à l'automne 2002 pour donner aux Archives nationales et aux ministères fédéraux le temps nécessaire pour résoudre ensemble des questions touchant des autorisations de disposition qui doivent être modifiées, remplacées ou annulées.

Normes pour la gestion des documents gouvernementaux

Reconnaissant qu'au XXI^e siècle l'information est un atout essentiel et que la réussite du « Gouvernement en direct » dépend de la gestion efficace, du partage et de l'utilisation innovatrice de l'information, le gouvernement du Canada a promis, dans son budget de décembre 2001, de moderniser la gestion de l'information dans tous ses ministères et organismes.

Les progrès technologiques présentent des défis intéressants, quoique intimidants, pour les Archives nationales qui collaborent avec le gouvernement du Canada à la gestion de l'information institutionnelle. Les Archives doivent aider les ministères fédéraux à s'adapter — et doivent en même temps s'adapter elles-mêmes — aux nouvelles réalités du milieu de travail, où la bureautique est prédominante et où les systèmes électroniques de tenue des dossiers remplacent rapidement les bureaux des documents traditionnels. Les archivistes et les analystes de l'information doivent toujours tenir compte de l'avenir pendant qu'ils travaillent à gérer, à préserver et à assurer la pérennité et l'accessibilité à long terme des documents électroniques créés sur une vaste gamme de supports.

- ❑ Afin de pouvoir relever l'énorme défi technologique qui se présente à elles, les Archives nationales redessineront la mission des archivistes et des gestionnaires de l'information de demain. Elles collaboreront avec la Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor, et avec les gestionnaires de toute l'administration fédérale pour arriver à établir une infrastructure de gestion de l'information réaliste et viable. Cette infrastructure sera fondée sur des normes, des techniques et des outils de gestion de l'information éprouvés, de même que sur les principes présentement utilisés pour gérer le cycle de vie de l'information des documents papier traditionnels et celui de l'information numérique.

Bien que les technologies et les formats des documents évoluent constamment, les Canadiens ont toujours besoin de pouvoir accéder aux archives du passé et de trouver l'information qu'ils cherchent.

- ❑ Les Archives nationales acquerront, préserveront et rendront accessibles les documents textuels et électroniques du gouvernement du Canada. Au cours des trois prochaines années, elles ont l'intention de mettre en pratique une stratégie en matière de documents électroniques. La stratégie donnera aux Archives l'infrastructure qui fera en sorte que les documents électroniques d'importance nationale leur parviendront au bon moment et dans un format approprié, accessible, durable et efficace. La stratégie donnera lieu à un système d'archives véritablement intégré.

Le Conseil du Trésor reconnaît que si l'administration fédérale doit se doter d'une gestion de l'information efficace et rentable, les organismes doivent accepter de prendre des décisions sur la valeur à long terme de leur information, et ce, à la lumière de leurs exigences opérationnelles; le Conseil du Trésor reconnaît aussi que les Archives nationales peuvent jouer un rôle de premier ordre pour améliorer la façon dont l'administration fédérale gère son information. C'est pourquoi il a remis aux Archives une somme de 1,2 million de dollars pour entreprendre un certain nombre de projets pilotes visant à faire progresser les initiatives de gestion de l'information du gouvernement fédéral.

- ❑ En 2002-2003, les Archives nationales formeront des équipes multidisciplinaires composées de représentants des Archives nationales et de leurs ministères clients. Au moyen d'activités de rayonnement, d'orientation, de formation et d'outils de gestion de l'information, les équipes évalueront l'état de la gestion de l'information dans plusieurs ministères, donneront des conseils aux institutions et à leur personnel afin de bâtir au sein de l'administration fédérale une bonne capacité de ressources en gestion de l'information, surtout en ce qui concerne les documents électroniques.

Le rapport intitulé *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada — Analyse de la situation* (juin 2000) souligne que l'administration fédérale a un urgent besoin d'une approche renouvelée et normalisée à la classification de l'information gouvernementale. Les Archives nationales prendront les devants et travailleront à établir un nouveau système modèle de classification applicable aux fonctions communes de gestion et de contrôle du gouvernement, et ce, tout en mettant l'accent sur les besoins d'un gouvernement national en ligne et axé sur les citoyens.

- Les Archives nationales ont entrepris avec Santé Canada un projet pilote ayant pour objectif la révision de toutes les autorisations de disposition de documents de ce ministère et la mise à jour des autorisations périmées. Une fois terminé, ce projet permettra le dégagement d'espace précieux dans les deux organismes et le transfert aux Archives nationales des documents historiques et des documents d'archives de Santé Canada. Le Ministère a aussi commencé à évaluer ses systèmes de classification des documents dans le but de les moderniser en utilisant une approche fonctionnelle. En 2002-2003, les Archives nationales prévoient appliquer le nouveau modèle axé sur les fonctions aux systèmes de classification des documents d'autres ministères du gouvernement fédéral. L'adoption, à la grandeur de l'administration fédérale, d'un système de classification basé sur les fonctions, représentera une étape importante de la transition qui verra la gestion de l'information du gouvernement du Canada passer d'un environnement papier à un environnement électronique. La définition et l'adoption d'une approche à la classification et à la gestion de l'information électronique constituent aussi des éléments essentiels de la nouvelle norme ISO de gestion des documents (norme 15489 de l'Organisation internationale de normalisation), que le Canada a adoptée.

Utilisation optimale de l'espace pour la gestion des documents gouvernementaux

Les Archives nationales administrent des centres fédéraux de documents à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et Ottawa, et elles se chargent de gérer les documents qui y sont entreposés. Au lieu de conserver leurs documents inactifs et semi-actifs dans leurs bureaux, habituellement situés au centre-ville dans des immeubles à loyer élevé, les ministères et organismes les confient aux centres régionaux qui les entreposent dans des locaux moins coûteux, centralisés et situés à des endroits stratégiques du pays.

Tout en considérant comme haute priorité la transition des documents papier aux documents électroniques, qui deviendront les documents privilégiés par le gouvernement, il y aura quand même une période de dix à vingt ans pendant laquelle les organismes comme les Archives nationales du Canada et leurs centres fédéraux de documents devront assumer la gestion des deux supports, papier et électronique. Les Archives nationales s'efforcent de positionner les centres fédéraux de documents pour qu'ils puissent relever efficacement les défis qui les attendent demain, à savoir conserver les documents inactifs et les documents semi-actifs de l'administration fédérale dans un environnement hybride où coexistent présentement le support papier et le support électronique.

- ❑ Les Archives nationales commenceront à définir les exigences fonctionnelles et les services nécessaires pour maximiser la capacité du réseau de centres fédéraux de documents en matière de technologies de l'information, de sorte que les centres puissent fournir aux ministères et organismes gouvernementaux partout au pays des services automatisés de gestion de l'information.

Puisqu'on ne prévoit pas que l'accélération de l'utilisation des documents électroniques au sein de l'administration fédérale aura des répercussions — au cours des dix prochaines années — sur les exigences en matière d'espace pour les documents papier entreposés dans les centres fédéraux de documents, les Archives nationales maintiendront la stratégie nationale qu'elles ont établie pour 2001-2010 en ce qui a trait aux installations pour les centres fédéraux de documents. Les centres continueront d'assurer, pour le compte des ministères et des organismes gouvernementaux, l'entreposage, le repérage et la gestion des documents inactifs et des documents essentiels (quel que soit le support), ainsi que de tous les dossiers du personnel des anciens fonctionnaires fédéraux et des anciens membres du personnel militaire canadien.

- ❑ Certains volets de la Stratégie nationale en matière d'installations pour les centres fédéraux de documents, laquelle doit être mise en place par les Archives nationales et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, prévoient les changements suivants : à Halifax, l'expansion du centre; à Toronto, l'expansion du centre et la consolidation de ses immeubles; enfin, à Montréal et à Ottawa, une consolidation additionnelle des bâtiments. Les Archives nationales étudieront de nouvelles options en matière de services pour les centres fédéraux de documents, y compris un partenariat accru avec le secteur privé pour la prestation de services et l'expansion potentielle, à d'autres ministères et organismes, du service spécial de recouvrement des coûts qu'elles offrent présentement à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au ministère des Anciens Combattants et à la Société Radio-Canada.

Résultat stratégique 3 — L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique

Les documents d'archives n'ont aucune utilité s'ils ne sont pas accessibles. L'acquisition, les descriptions de documents d'archives et l'accès sont indéniablement reliés. Le rôle des Archives nationales consiste à établir des liens entre les Canadiens et les témoignages de leur passé. Ainsi, les Archives deviennent un élément essentiel dans la création d'une mémoire sociale.

Prestation de services efficaces aux Canadiens par le biais des technologies de l'information et d'initiatives de service de qualité

Les archives et Internet sont indissociables. Les Canadiens, qui se classent maintenant au deuxième rang mondial quant à l'utilisation d'Internet, profitent des nombreux avantages offerts, sur le plan social et culturel, par des institutions riches en contenu tels les établissements d'archives, qui se définissent d'ailleurs sur Internet comme des centres de connaissance, de découverte, d'apprentissage et d'enrichissement.

Le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), lancé sur Internet le 19 octobre 2001, est une réalisation extraordinaire. Le RCIA rend les archives canadiennes accessibles à partir d'une seule adresse Internet en offrant aux chercheurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels, un portail unique sur les documents du passé. Grâce au RCIA, les collections d'archives cessent d'être la moins accessible des ressources sur le patrimoine et deviennent la plus accessible — à la maison, à l'école, à la bibliothèque, au bureau et même, avec les nouveaux gadgets, dans le creux de la main.

- ❑ Avec l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien, les Archives nationales, de concert avec leurs partenaires provinciaux et territoriaux, enrichiront le portail Internet du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) en y ajoutant des milliers de descriptions bilingues de documents d'archives et du contenu archivistique numérisé provenant de plus de huit cents établissements d'archives du Canada.

La technologie réunit, dans un esprit de collaboration soutenue, les institutions culturelles qui font partie du portefeuille du Patrimoine canadien. Par conséquent, les précieux trésors conservés dans des établissements d'archives, des musées, des bibliothèques et des galeries — peu importe où se trouvent physiquement les documents, les artefacts ou les œuvres d'art — deviennent plus facilement accessibles aux Canadiens.

- ❑ Décembre 2002 est la date visée pour la fin de la migration de la totalité du catalogue descriptif des collections des Archives nationales vers une application d'archives intégrée et évolutive sur la plate-forme AMICUS de la Bibliothèque nationale. Le projet a été étendu de manière à inclure, d'ici juin 2002, un module d'accès public intégré qui fournira une interface d'utilisateur plus solide au catalogue des collections des Archives nationales.

Les employés des Archives nationales s'efforcent d'offrir aux Canadiens des liens avec les sources de leur passé. Internet fait monter à des niveaux jamais atteints dans l'histoire de la communication moderne les attentes du public envers l'accès aux documents d'archives. Le profil du chercheur type change rapidement. Aux Archives nationales, on remarque une vague d'intérêt grandissante à l'égard du passé du Canada et de ce que nous sommes en tant que Canadiens, et on remarque aussi que le public est de plus en plus renseigné et qu'il connaît mieux les collections des Archives nationales. Aujourd'hui, les clients peuvent être tout aussi bien des généalogistes, des élèves du secondaire, des membres des médias ou des internautes à la maison que des chercheurs universitaires. L'environnement et les outils d'accès demandés par les utilisateurs évoluent rapidement. Le défi que doivent relever les Archives nationales consiste à suivre le rythme rapide du changement afin de donner au public les services qu'il réclame.

- ❑ Le projet « Archives libre accès » sera axé sur les besoins des clients et élaborera une vision afin de donner aux utilisateurs l'accès qu'ils souhaitent aux riches collections des Archives nationales et d'autres institutions patrimoniales dans l'environnement branché d'aujourd'hui et de demain. Le statu quo en ce qui concerne l'accès aux documents d'archives sera remis en question, car on veut rapprocher les gens des archives à l'aide de nouvelles méthodes créatrices et donner aux archives une place privilégiée au centre de la vie nationale du Canada. D'ici avril 2002, les Archives nationales auront établi un plan d'action détaillé de six ans qui indiquera les ressources dont l'institution aura besoin pour réaliser cette vision de l'accès.

Par le biais de son Initiative de contenu culturel canadien numérisé, le ministère du Patrimoine canadien finance une vaste gamme d'initiatives visant à stimuler la création de contenu numérique canadien de qualité et à relier les Canadiens, surtout les jeunes et les apprenants de tout âge, au riche patrimoine du Canada.

- ❑ Pour favoriser la création de liens entre les Canadiens par la découverte de leur histoire familiale et promouvoir les ressources généalogiques des établissements d'archives et des bibliothèques, les Archives nationales formeront un partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien et la Bibliothèque nationale, au cours des trois prochaines années, afin de créer et de mettre en place le Centre canadien de généalogie. Le Centre fournira aux généalogistes et aux historiens familiaux un portail unique donnant accès sur Internet à des sources, à du contenu et à des services généalogiques canadiens fiables.

Grâce au Fonds Mémoire canadienne de l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé de Patrimoine canadien, les Archives nationales numériseront un plus grand nombre de leurs principales collections culturelles. Elles saisiront l'occasion offerte par le Fonds Mémoire canadienne, une initiative qui s'harmonise bien avec l'orientation stratégique de service aux Canadiens, pour offrir des choix canadiens plus nombreux et plus variés sur Internet, interpeller les citoyens et les inviter à explorer à leur patrimoine culturel.

- ❑ Parmi les ressources numériques que les Archives nationales ont l'intention d'ajouter à leur site Web en 2002-2003 afin de rendre l'histoire canadienne plus accessible et de favoriser l'apprentissage à tous les âges de la vie, on retrouve :
 - plus de 450 photographies prises par Richard Harrington de 1948 à 1951. Ce projet est réalisé en collaboration avec le programme de formation Sivuniksavut du Nunavut à Ottawa et avec le ministère de la culture, de la langue, des anciens et de la jeunesse du gouvernement du Nunavut;
 - le recensement décennal de 1901, le premier recensement du xx^e siècle;
 - le recensement de 1881;
 - les journaux de guerre du Corps expéditionnaire canadien relatant la participation des bataillons canadiens aux combats de la Première Guerre mondiale;
 - les journaux personnels de l'ancien premier ministre William Lyon Mackenzie King, en collaboration avec le Bureau du Canada pour le millénaire. La numérisation des papiers de Mackenzie King constitue la première étape d'un plan plus vaste dans le cadre duquel les Archives se proposent de numériser ultérieurement d'autres papiers de premiers ministres présentement conservés dans l'institution;
 - *Expo 67*, une ressource thématique de documents provenant de la collection des Archives nationales sur l'Exposition universelle de Montréal, qui a eu lieu du 28 avril au 27 octobre 1967, et qui coïncidait avec le centième anniversaire de la fédération canadienne.
- ❑ Afin de souligner le 400^e anniversaire de la présence française en Amérique du Nord, les Archives nationales du Canada ont entrepris, conjointement avec les Archives de France et l'Ambassade du Canada à Paris, un projet visant à diffuser sur Internet

près de 80 000 documents (soit environ 800 000 images de manuscrits, cartes et plans) datant de la période coloniale française et dont les originaux sont conservés en France. Le projet vise également à présenter, sous forme d'exposition virtuelle, une sélection des documents les plus pertinents pour cette période afin de montrer son évolution historique. Dans cette exposition, on retrouvera des documents textuels manuscrits et imprimés, des cartes et des plans, des gravures et des portraits, ainsi que des reproductions d'artefacts et des documents contemporains illustrant les débuts de l'histoire canadienne. L'exposition virtuelle sera réalisée en fonction des ressources disponibles.

Ce projet s'adressera au grand public, mais plus particulièrement aux jeunes afin qu'ils découvrent les racines de leur histoire. On y montrera l'évolution de la présence française au Canada ainsi que la contribution de la civilisation française dans le développement de la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada d'aujourd'hui. Ces documents formeront une immense banque d'information à la disposition du grand public qui y trouvera des renseignements de tous ordres.

Les Archives nationales partagent l'engagement que le gouvernement a pris envers les Canadiens : donner des services de qualité aux clients.

- ❑ Les Archives s'engagent à continuellement améliorer leurs services, et cet engagement — le fondement de leur philosophie de service — se reflète par la création du Centre canadien de généalogie, la numérisation d'un plus grand nombre de collections d'archives uniques et le projet « Archives libre accès », lequel définira la vision des Archives nationales en matière d'accès à leurs collections.

Les Archives nationales servent les Canadiens qui s'intéressent au patrimoine documentaire du Canada et à leur propre histoire en répondant de façon exhaustive, rapide et personnalisée aux demandes de renseignements faites en personne ou par Internet. Les services offerts aux chercheurs comprennent le traitement des demandes de renseignements faites par écrit, par téléphone, par Internet ou en personne, l'accès à des documents d'archives originaux pour consultation, le prêt de microfilms, l'examen de documents gouvernementaux dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et, enfin, la reproduction de documents d'archives.

- ❑ Dans le cadre de leur programme de rayonnement, les Archives nationales feront la promotion des ressources historiques et culturelles de leur site Web auprès des éducateurs, des étudiants, des bibliothécaires et du personnel d'autres établissements d'archives. Le programme permettra aux enseignants de faire plus grand usage du matériel des Archives en salle de classe et d'élaborer des projets de cours rattachés à la gamme variée de ressources disponibles sur le site Web des Archives et dans le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA). Les employés des établissements d'archives canadiens qui désirent obtenir des Archives nationales des conseils pour la mise en place de leurs propres programmes de numérisation profiteront aussi du programme.

Sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique par la diffusion d'information sur les Archives nationales et leurs collections

Les documents d'archives ne sont pas inertes. L'utilisateur doit interagir avec les documents; le contexte, l'importance, la valeur et, finalement, l'interprétation des documents émergent de cette interaction dynamique. Ce n'est qu'alors que les documents d'archives peuvent réaliser leur plein potentiel, qu'ils peuvent se transformer de simple information en mémoire significative. C'est pourquoi les Archives nationales du Canada profitent de chaque occasion qui leur est offerte pour ouvrir leurs portes sur le monde et mettre en valeur leurs services et leurs collections.

Depuis les événements du 11 septembre aux États-Unis, les Canadiens manifestent un besoin intense de cohésion sociale qui non seulement englobe leurs préoccupations en matière de sécurité publique et personnelle, mais les rend beaucoup plus conscients de leur identité, de leurs expériences, de leur culture et de leurs valeurs partagées. Les programmes publics des Archives tiennent compte de ce besoin. Les Archives nationales renseignent, instruisent et divertissent le public par diverses activités de rayonnement. Les expositions présentées sur place et sur Internet captivent le public avec des présentations authentiques et stimulantes liées à l'histoire, à la culture, au patrimoine, à la diversité et à de grandes réalisations.

- ❑ En 2002-2003, les Archives nationales verront à ce que leurs activités de communications et leurs objectifs corporatifs s'harmonisent. Elles adopteront une perspective renouvelée sur les communications et les programmes publics en réévaluant le rôle des expositions et en envisageant un virage vers un modèle qui fera une plus grande place aux partenariats et aux activités de rayonnement électroniques et communautaires. Elles élaboreront une stratégie de relations avec les médias et optimiseront le potentiel énorme de leur site Web afin d'améliorer leur profil public en tant que ressource accessible et importante pour les Canadiens.
- ❑ À l'invitation de la Fondation pour la guérison des Autochtones, les Archives nationales, de concert avec la Bibliothèque nationale et des établissements d'archives religieux et provinciaux, créeront une exposition et des produits complémentaires visant à promouvoir une société plus intégrée et une meilleure compréhension des communautés autochtones du Canada. Intitulée *Que sont les enfants devenus? — L'expérience des pensionnats autochtones*, l'exposition devrait être en montre à Ottawa à compter du 21 juin 2002, date qui coïncide avec la Journée nationale des Autochtones. L'exposition racontera l'histoire des pensionnats à l'aide de photographies, de cartes et d'autres documents d'archives provenant des collections des Archives nationales, de manuels et de rapports conservés à la Bibliothèque nationale, et de diverses pièces provenant d'autres sources tels des établissements d'archives religieux et provinciaux. Il est à souhaiter que cette exposition initie un dialogue entre les communautés autochtones — urbaines, rurales et vivant dans des réserves — et tous les Canadiens. Une version virtuelle sera offerte sur le site Web de la Fondation pour la guérison des Autochtones, assortie de liens au site Web des Archives nationales et au Portail des Autochtones au Canada (www.aboriginalcanada.gc.ca). La Fondation pour la guérison des Autochtones mettra sur pied une version itinérante, réalisée à partir de reproductions, qui devrait être prête à l'automne 2002.

- ❑ Du 22 mai au 11 novembre 2002, les Archives nationales du Canada, en collaboration avec des représentants de chacune des ambassades des pays scandinaves au Canada, présenteront une exposition sur place et une itinérante intitulée *Racines scandinaves — Vies nord-américaines*. Les visiteurs seront sûrement fascinés par les liens solides qui existent entre le Canada et les pays nordiques. Puisque cette exposition sera présentée en même temps que celle du Musée canadien des civilisations intitulée *Les Vikings — La saga de l'Atlantique Nord*, qui se tiendra du 8 mai au 14 octobre 2002, les visiteurs des deux expositions pourront profiter pleinement de programmes et événements publics planifiés conjointement.
- ❑ Le Centre de préservation de Gatineau tiendra une journée portes ouvertes le 2 juin 2002 afin de célébrer le cinquième anniversaire de son ouverture. Le Centre est un édifice unique en son genre construit à la fine pointe de la technologie pour la préservation et la conservation de documents d'archives.
- ❑ En juin 2002, les Archives nationales du Canada et l'Institut canadien de conservation seront les hôtes d'un atelier de dix jours sur les techniques japonaises de restauration de documents papier. Les restaurateurs de documents papier qui travaillent dans des établissements d'archives, des bibliothèques et des musées et qui participeront à l'atelier se familiariseront avec les techniques et le matériel japonais de restauration des documents papier; on leur démontrera clairement comment les appliquer à la préservation d'une vaste gamme de documents d'archives et d'œuvres d'art du monde occidental.
- ❑ En septembre 2003, en collaboration avec l'Institut canadien de conservation et la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives nationales seront un des organismes parrains d'un symposium international intitulé « La préservation des documents électroniques : information récente et prise de décisions ». Durant le symposium, des représentants des milieux des archives, des bibliothèques et des musées du monde entier auront l'occasion de discuter des nombreuses questions liées à la préservation de ce type de documents et de collaborer à la création d'outils pratiques.

Développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux

Les Archives nationales partagent leur savoir-faire et leurs connaissances professionnelles et techniques en appuyant les objectifs de plus de huit cents établissements d'archives canadiens par le biais de contributions et de subventions distribuées par le Conseil canadien des archives. Elles collaborent aussi avec le Trust pour la préservation de l'AV.ca; elles sont membres d'office du Trust et font aussi partie du conseil d'administration et du comité exécutif. Les Archives envisagent avec enthousiasme de maintenir leurs relations avec le Conseil canadien des archives dans le cadre de leur entreprise commune visant à mieux faire connaître aux Canadiens les ressources archivistiques qui leur sont offertes par le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) et auprès du Trust pour la préservation de l'AV.ca.

Étant donné que le Canada ne dispose d'aucun centre national chargé de préserver, de gérer et de mettre à la disposition des chercheurs des données de recherche numériques, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Archives nationales ont mis sur

En 2001-2002 un groupe de travail consultatif composé de chercheurs chevronnés et d'experts en archivistique. On leur a demandé d'évaluer la nécessité de créer un établissement national d'archivage des données, de présenter des recommandations sur la meilleure approche à prendre pour construire ou ériger une nouvelle installation ou un nouveau système national, et aussi de sensibiliser le monde des chercheurs à l'importance cruciale d'un nouvel établissement national d'archivage des données. Des images numériques, des recueils de textes, des études sur les élections, et des enquêtes longitudinales sur la santé et le revenu ne sont que quelques exemples des données de recherche qui sont actuellement disponibles, mais dont la pérennité est menacée si le Canada ne prend pas les mesures nécessaires pour les conserver comme il se doit, les gérer efficacement et continuer à les rendre accessibles.

- ❑ En 2002-2003, les Archives nationales poursuivront leur collaboration avec le Conseil de recherche en sciences humaines à la deuxième étape du projet d'établissement national d'archivage des données de recherche. On étudiera les formes institutionnelles que l'établissement pourrait prendre, on commencera à définir les relations de travail entre un nouvel organisme et les organismes existants, tels que les Archives nationales et la Bibliothèque nationale, et on déterminera la meilleure manière de tirer avantage des nouvelles technologies de l'information et de communication.
- ❑ En collaboration avec d'importants établissements d'archives du monde entier, y compris la National Archives and Records Administration (NARA) des États-Unis, avec des chercheurs universitaires, des experts en technologies et des entreprises privées d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et d'Australie, les Archives nationales continueront de donner leur appui et de participer au projet InterPARES (International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems), qui est coordonné par l'Université de la Colombie-Britannique. Tous les partenaires en tireront profit; ils pourront partager leur savoir-faire et apprendre les uns des autres tout en développant des connaissances théoriques, des stratégies modèles, des politiques, des normes et des outils pratiques qui aideront les établissements d'archives et d'autres institutions à répondre aux défis associés à la préservation permanente des documents électroniques.

Résultat stratégique 4 — L'administration efficace du programme des Archives nationales

Les Archives nationales désirent demeurer un centre d'excellence en archivistique, en préservation, en gestion de l'information et en service aux clients. L'administration des Archives nationales comporte plusieurs volets et s'améliorera d'année en année. L'institution sera plus axée sur ses clients, guidée par ses valeurs, orientée vers les résultats, représentative, bien informée et responsable.

Lorsqu'elles définissent leurs objectifs en matière de service, de croissance et de potentiel, les Archives nationales se fient énormément à leur personnel, à ses compétences et connaissances. Le gouvernement du Canada a pris un engagement envers la fonction moderne de contrôleur; fidèles à cet engagement, les Archives s'efforceront de revitaliser leurs pratiques de gestion et d'administration. Il y a une tâche extrêmement importante et cruciale dont les Archives nationales doivent s'acquitter : trouver des locaux et des

installations convenables pour y entreposer en toute sécurité leurs collections. Non seulement ces nouvelles installations aideront-elles les Archives nationales à mieux exécuter leur mandat — rendre leurs collections disponibles pour divers publics — , mais elles protégeront la santé et la sécurité du personnel, des visiteurs et des clients.

Un personnel motivé et qualifié qui donne des services de qualité

Le gouvernement canadien s'est engagé officiellement à donner à son personnel la possibilité de se perfectionner et de continuer à acquérir du savoir; les Archives nationales entendent respecter cet engagement.

- ❑ Reconnaissant qu'une bonne gestion du personnel constitue un élément essentiel à la réalisation de leur mission, les Archives nationales axeront leur structure de ressources humaines sur le recrutement et le maintien du personnel, et les occasions d'apprentissage pour les employés. Afin que leur personnel reflète la diversité de la société canadienne et possède les compétences nécessaires pour appuyer la vision et le plan d'entreprise de l'institution, les Archives nationales établiront des plans de relève, y compris des programmes d'encadrement et de mentorat, qui viseront deux groupes distincts — celui du personnel de gestion et celui des professionnels. Les Archives définiront et renforceront les principales aptitudes et compétences organisationnelles et de gestion.
- ❑ Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale termineront l'évaluation conjointe de leurs capacités en ce qui concerne la fonction de contrôleur. L'évaluation autogérée a débuté au milieu de l'exercice 2001-2002 et porte sur les pratiques de gestion modernes de chaque institution. Elle touche le leadership stratégique, l'obligation de rendre compte, les valeurs, l'éthique, la gestion des risques, l'information sur le rendement intégré, la motivation du personnel et une administration rigoureuse. Selon les résultats de l'évaluation, un plan visant la mise en place de la fonction moderne de contrôleur sera établi afin d'améliorer les secteurs prioritaires définis. En utilisant l'évaluation des capacités comme outil de diagnostic, la haute direction des deux institutions sera en mesure de se concentrer sur les capacités dont aura besoin chacune d'elles pour répondre efficacement dans l'avenir aux besoins nouveaux des clients et à l'environnement changeant.

Utilisation accrue des ressources d'information des technologies de l'information

Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale ont consolidé leurs directions des services de technologie de l'information. La direction consolidée, formée en 2001-2002, fait partie de la Bibliothèque nationale et fournit des services aux deux institutions.

- ❑ Au cours des trois prochaines années, la nouvelle Direction des services de technologie de l'information mettra en place pour les Archives nationales et la Bibliothèque nationale une plate-forme commune de technologie de l'information (TI). Le matériel, les logiciels, les réseaux de télécommunications, la formation en TI et les services de soutien technique des Archives nationales seront améliorés et s'harmoniseront avec ceux de la Bibliothèque nationale.

La Direction consolidée des services de technologie de l'information permettra aux deux institutions de mieux relever les défis de l'ère de l'information liés à la prestation de services. Les Canadiens tireront profit de cette fusion, car elle crée une passerelle unique et commune vers les fonds, les collections et les services des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

- ❑ MIKAN, le système que les Archives nationales utilisent pour le contrôle intégré des documents d'archives et qui est fondé sur la plate-forme du système AMICUS de la Bibliothèque nationale, devrait être prêt au plus tard au début de 2003. En plus de servir d'outil aux Archives pour saisir et gérer l'information descriptive sur leurs collections, MIKAN permettra aux Canadiens d'avoir accès, sur Internet, à une vue d'ensemble consolidée des collections des Archives nationales. De plus, par le biais de MIKAN, les Archives nationales pourront échanger de l'information descriptive sur leurs collections avec d'autres établissements d'archives et des bibliothèques.
- ❑ Les plans antisinistre pour les technologies de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale seront mis à jour et fusionnés. Cette mesure est particulièrement importante en raison des nombreux changements apportés à la plate-forme de technologie de l'information des Archives nationales et parce qu'il est essentiel que les Archives soient prêtes à réagir en cas de sinistre.

Mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme

Les Archives nationales ont travaillé en étroite collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin d'élaborer une stratégie de logement à long terme.

- ❑ Les quatre institutions continueront d'examiner différentes options en vue de répondre aux besoins communs de logement des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, afin d'assurer un espace approprié pour les collections, la préservation, l'accès public et le personnel. Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale élaboreront un plan pour améliorer les systèmes désuets de surveillance et de contrôle d'accès et de périmètre dans toutes les installations existantes des deux institutions, y compris les centres fédéraux de documents.

Le 22 mars 2001, le Conseil du Trésor a accordé une approbation préliminaire de projet aux Archives nationales et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour la construction d'une nouvelle installation destinée aux films sur nitrate, afin de bien protéger cette partie du patrimoine cinématographique et photographique du Canada.

- ❑ D'ici la fin de 2003, en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les Archives nationales feront dessiner des plans et commanderont la construction d'un nouveau bâtiment pour y entreposer les documents sur nitrate de cellulose. Le coût prévu est d'environ 10 millions de dollars.

Résultat stratégique 5 — Le Musée du portrait du Canada

En janvier 2001, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé l'établissement du Musée du portrait du Canada, une institution des Archives nationales du Canada. À la même occasion, elle a aussi indiqué que les espaces publics de ce musée seraient situés au 100, rue Wellington, à Ottawa, juste en face de la Colline du Parlement.

Le Musée du portrait du Canada est responsable de tous les aspects du développement, de la mise sur pied et de l'administration d'une galerie de portraits reconnue au niveau national et international et mettant l'accent sur des hommes et des femmes de divers horizons qui ont contribué à façonner le Canada et continuent de le faire.

- ❑ Au cours des quatre prochaines années, le Musée du portrait, appuyé par les Archives et en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, devrait consacrer environ 22 millions de dollars pour transformer les locaux du 100, rue Wellington à Ottawa, en un emplacement adéquat pour ses expositions et ses programmes publics.
- ❑ Des partenariats, ainsi que l'infrastructure de soutien et le profil public du Musée du portrait seront établis. La programmation intérimaire qui sera définie favorisera des activités conjointes de communications et de programmation publique avec les Archives nationales. De plus, des ajouts seront faits au site Web du Musée du portrait du Canada (www.portraits.gc.ca), afin de mieux le faire connaître des Canadiens.

Organisation

Lien entre les résultats stratégiques, les orientations stratégiques et les secteurs d'activité 2002-2003

Orientations stratégiques	Secteurs d'activité	Résultats stratégiques — Dépenses prévues* (en milliers de dollars)					Total
		Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada**	L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique	L'administration efficace du programme des Archives nationales du Canada	Le Musée du portrait du Canada	
Servir les Canadiens — Faire connaître ce que nous avons	Acquisition et gestion de documents d'archives	16 612				229	16 841
Garantes de l'intégrité de l'information gouvernementale — Leadership en gestion de l'information	Gestion de l'information gouvernementale		9 098				9 098
Servir les Canadiens — Faire connaître ce que nous avons	Services, sensibilisation et appui			17 642			17 642
Un lieu d'excellence — Revitaliser notre façon de gérer et de fonctionner	Services généraux				19 323	5 660***	24 983

* Les chiffres de ce tableau comprennent les rajustements approuvés obtenus depuis le Budget principal des dépenses, ainsi que les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

** La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada comme résultat stratégique reflète l'engagement des Archives nationales envers l'intégrité de l'information gouvernementale et leur leadership en matière de gestion de l'information.

*** Note : Ce montant inclut des coûts estimatifs de 5,4 millions de dollars pour les locaux du Musée du portrait du Canada.

Descriptions des secteurs d'activité

Acquisition et gestion de documents d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et de disposition des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions fédérales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux collections des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur l'institution, ses documents d'archives et ses services, et apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination des politiques et d'examen; fournir aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada des services de ressources humaines et financières, des services de sécurité et de gestion de matériel, ainsi que des services de gestion des installations.

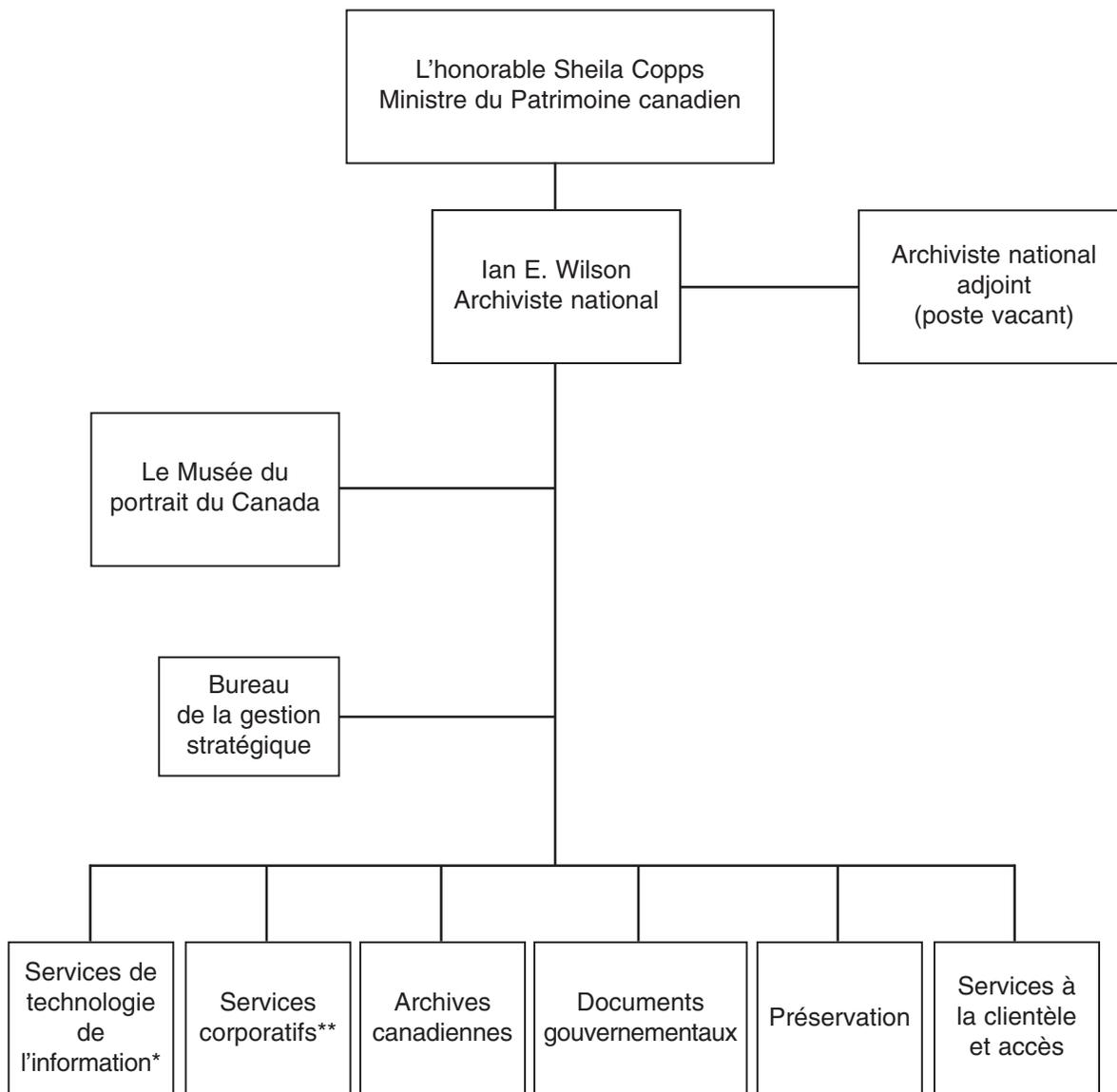
Collections des Archives nationales du Canada¹

Les Archives conservent des millions de documents qui redonnent vie au passé, y compris des lettres, des photographies, des films, des cartes géographiques, des vidéos, des livres, des tableaux, des reproductions et des dossiers du gouvernement.

Type de documents	Étendue des collections
Documents textuels gouvernementaux	102 207 mètres linéaires
Documents textuels privés	44 478 mètres linéaires
Documents électroniques	3 180 000 mégaoctets
Cartes géographiques	1 322 255 pièces
Dessins d'architecture	972 652 dessins
Images photographiques	21 221 528 images
Documents d'art documentaire	340 858 pièces
Documents de bibliothèque	57 894 pièces
Documents audiovisuels — Son	161 446 heures
Documents audiovisuels — Vidéo	108 203 heures
Documents audiovisuels — Film	71 079 heures

1. Statistiques relevées à la fin de l'exercice financier 2000-2001.

Structure de l'organisme



* Services communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

** Depuis le 31 mars 2001, les directions de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale (BN) sont fusionnées. La nouvelle entité, une composante de la BN, est dirigée par un directeur général et relève à la fois de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la BN.

Postes responsables des secteurs d'activité selon les prévisions des dépenses 2001-2002

Direction	Secteur d'activité	(en milliers de dollars)	(ETP)
Bureau de l'Archiviste national	Acquisition et gestion de documents d'archives	197,9	0
	Services, sensibilisation et appui	4 205,3	0
	Services généraux	1 856,4	12
Musée du portrait du Canada	Acquisition et gestion de documents d'archives	191,4	0
	Services généraux	277,6	4
Direction des services corporatifs*	Services généraux	11 815,2	94
Direction des services de technologie de l'information**	Services, sensibilisation et appui	500	0
	Services généraux	1 192	0
Direction de la préservation	Acquisition et gestion de documents d'archives	6 867,9	74
	Services, sensibilisation et appui	833,7	0
Direction des documents gouvernementaux	Acquisition et gestion de documents d'archives	4 676	81
	Gestion de l'information gouvernementale	7 995,6	128
	Services, sensibilisation et appui	446	0
Direction des archives canadiennes	Acquisition et gestion de documents d'archives	6 454,6	87
	Gestion de l'information gouvernementale	14,3	0
	Services, sensibilisation et appui	462,1	0
Direction des services à la clientèle et de l'accès	Services, sensibilisation et appui	10 558,1	123
	Services généraux	605,1	5

* Services communs pour les Archives nationales et la Bibliothèque nationale du Canada.

** Depuis le 31 mars 2001, les directions de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale (BN) sont fusionnées. La nouvelle entité, une composante de la BN, est dirigée par un directeur général et relève à la fois de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la BN.

Dépenses prévues de l'organisme

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Acquisition et gestion de documents d'archives	15 051	16 016	14 675	14 675
Gestion de l'information gouvernementale	7 478	7 373	7 373	7 373
Services, sensibilisation et appui	13 018	13 317	10 886	10 886
Services généraux	15 287	16 059	15 826	15 826
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	50 834	52 765	48 760	48 760
Rajustements**	8 315	12 099	25 353	6 409
Dépenses nettes prévues	59 149	64 864	74 113	55 169
Moins : Recettes non disponibles	245	265	285	305
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	31 583	31 563	31 561	31 559
Moins : Coût des services fournis à la Bibliothèque nationale	6 198	6 198	6 198	6 198
Coût net du programme	84 289	89 964	99 191	80 225
Équivalents temps plein	609	609	609	609

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc. Ils comprennent aussi les estimations des coûts des locaux pour le Musée du portrait du Canada au cours de la période de planification de trois ans : 5,4 \$ millions en 2002-2003; 15,6 \$ millions en 2003-2004; et 1 \$ million en 2004-2005.

Annexe A — Renseignements financiers

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Acquisition et gestion de documents d'archives	685	335	335	335
Gestion de l'information gouvernementale	110	80	80	80
Services, sensibilisation et appui	613	225	225	225
Services généraux	110	110	110	110
Total des dépenses d'immobilisations	1 518	750	750	750

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
<i>Services, sensibilisation et appui</i>				
Conseil canadien des archives	600	600	600	600
Trust pour la préservation de l'AV.ca	25	25	25	25
Total des subventions	625	625	625	625
Contributions				
<i>Services, sensibilisation et appui</i>				
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	1 340	2 740	2 740	640
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets reliés à la conservation de documents d'archives, ainsi qu'à la recherche, à la formation et à la diffusion d'information en matière de conservation	500	500	500	500
Total des contributions	1 840	3 240	3 240	1 140
Total des subventions et des contributions	2 465	3 865	3 865	1 765

Tableau 3 : Sources des recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
<i>Services, sensibilisation et appui</i>				
Services et frais de services	230	250	270	290
Divers	15	15	15	15
Total des recettes non disponibles	245	265	285	305

Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2002-2003

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements*)	68 564
<i>Plus : Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	25 845
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	2 231
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	91
Services des technologies de l'information fournis par la Bibliothèque nationale du Canada	3 396
<i>Moins : Services fournis sans frais</i>	
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	5 348
Autres services aux clients fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	850
Coût total du programme	93 929
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	265
Coût net du programme pour 2002-2003	93 664

* Comprend 5,4 millions de dollars pour les coûts des locaux pour le Musée du portrait du Canada.

Tableau 5 : Initiatives collectives

Initiative collective	Objectif	Partenaires	Montant alloué par les partenaires (en milliers de dollars)	Résultats escomptés
Musée du Portrait du Canada	Rénover et agrandir les locaux du 100, rue Wellington à Ottawa, afin de les transformer en un site qui se prête aux expositions et aux programmes publics du Musée du portrait du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère du Patrimoine canadien ▶ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ▶ Commission de la Capitale nationale 	22 000	D'ici 2005, les Canadiens auront un Musée du portrait reconnu à l'échelle nationale et internationale, qui mettra en vedette des hommes et des femmes de tous horizons qui ont forgé notre pays et qui continuent de le faire. Les volets physique et virtuel du Musée seront une source d'agrément, d'inspiration, d'étude et d'apprentissage.
Gestion de l'information gouvernementale	Amorcer des projets pilotes visant à promouvoir les initiatives de l'administration fédérale en matière de gestion de l'information.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Secrétariat du Conseil du Trésor, Direction du dirigeant principal de l'information ▶ Bibliothèque nationale du Canada ▶ Autres ministères fédéraux 	1 200	La capacité de gestion de l'information dans plusieurs ministères fédéraux est évaluée. Les mesures à prendre pour augmenter cette capacité, surtout en ce qui a trait aux documents électroniques, sont indiquées et des solutions sont proposées.
Réseau canadien d'information archivistique (RCIA)	Enrichir le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) en y ajoutant des milliers de descriptions de documents d'archives, toutes complètement bilingues, ainsi que du contenu culturel canadien numérisé provenant de plus de 800 établissements d'archives canadiens.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère du Patrimoine canadien ▶ Conseil canadien des Archives ▶ Établissements d'archives canadiens provinciaux, territoriaux, municipaux et privés 	2 300	Les Canadiens sont au courant des documents d'archives qui sont conservés dans les nombreux établissements d'archives répartis dans tout le pays. Ils peuvent facilement et rapidement avoir accès aux descriptions et aux images numériques. En raison de la pertinence et de l'utilité des sources archivistiques, le RCIA favorise l'acquisition de nouvelles connaissances et l'apprentissage à tous les âges de la vie.

Initiative collective	Objectif	Partenaires	Montant alloué par les partenaires (en milliers de dollars)	Résultats escomptés
Centre canadien de généalogie	Concevoir et mettre sur pied un Centre canadien de généalogie sur Internet.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère du Patrimoine canadien ▶ Bibliothèque nationale du Canada 	350	Les personnes qui font de la généalogie, celles qui rédigent l'histoire de leur famille, les Canadiens et aussi tous les citoyens du monde qui ont des liens familiaux avec le Canada peuvent accéder par un portail unique, disponible sur Internet, à des services, ainsi qu'à des sources et à un contenu généalogique canadien fiable.
Initiative de contenu culturel canadien numérisé	Numériser encore plus de collections des Archives nationales et les rendre accessibles sur Internet. De plus, élaborer des outils de recherche Internet pour aider les Canadiens à naviguer dans le site Web des Archives et à y découvrir les collections impressionnantes qui y sont offertes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ministère du Patrimoine canadien ▶ Bibliothèque nationale du Canada ▶ Industrie Canada 	2 850	Les Canadiens ont accès, par le biais d'Internet, à un contenu canadien bilingue de qualité, fiable et authentique; ils ont aussi accès à des outils de recherche et à des ressources qui facilitent la découverte et l'interprétation. Qu'ils soient à la maison, à l'école ou à leur lieu de travail, les Canadiens ont accès aux trésors des établissements d'archives, des musées et des bibliothèques du Canada, présentés de façon intelligente, interactive et intéressante.
Entrepôt pour les documents d'archives consignés sur des supports nitrates	Dresser les plans puis construire un nouvel entrepôt pour y conserver en toute sécurité et à long terme le patrimoine cinématographique et photographique canadien consigné sur des supports nitrates.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ▶ Ministère du Patrimoine canadien 	environ 10 000	Les Archives nationales continuent d'acquérir pour leurs collections des images en mouvement et des documents photographiques sur des supports en nitrate de cellulose. Elles acquièrent ce genre de documents en toute confiance, sachant qu'elles seront en mesure de les conserver en sécurité dans un entrepôt construit spécialement pour eux et d'en assurer la pérennité, afin que les Canadiens d'aujourd'hui et de demain puissent les visionner, les examiner et les admirer.

Annexe B — Autres renseignements

Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national est le seul responsable envers le Parlement de l'application de la loi suivante :

Loi sur les Archives nationales du Canada, L.R.C. 1995, c.1 (3^e suppl., c. N-2.5).

L'Archiviste national a une responsabilité partagée envers le Parlement à l'égard de l'application des lois suivantes :

Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, c. A-1

Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, c. P-21.

Références

- *Les sources de notre histoire : Orientations stratégiques à l'aube du nouveau millénaire — Les Archives nationales du Canada 2000-2003*. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000 (www.archives.ca/04/0427_f.html)
- *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada : Analyse de la situation*. À l'intention du Dirigeant principal de l'information et de l'Archiviste national, par John McDonald, conseiller principal, Archives nationales du Canada, juin 2000 (www.cio-dpi.gc.ca/ip-pi/policies/imreport/imreport-rapportgi00_f.asp)

Renseignements supplémentaires

Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138
Numéro sans frais : 1-866-578-7777

Une version électronique de ce rapport est accessible à l'adresse www.archives.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, veuillez communiquer avec :

Françoise Bouvier, directrice
Bureau de la gestion stratégique
Tél. : (613) 992-7545
Télec. : (613) 992-9010
Courriel : fbouvier@archives.ca

Personnes-ressources pour les secteurs d'activité

Services, sensibilisation et appui

Gabrielle Blais, directrice générale
Direction des services à la clientèle
et de l'accès
Tél. : (613) 996-3405
Télééc. : (613) 995-0919
Courriel : gblais@archives.ca

Françoise Bouvier, directrice
Bureau de la gestion stratégique
Tél. : (613) 992-7545
Télééc. : (613) 992-9010
Courriel : fbouvier@archives.ca

Acquisition et gestion de documents d'archives & Gestion de l'information gouvernementale

Marilyn Osborne, directrice générale
Direction des documents gouvernementaux
Tél. : (613) 992-7287
Télééc. : (613) 995-9518
Courriel : mosborne@archives.ca

Omer Boudreau, directeur général
Direction des archives canadiennes
Tél. : (613) 992-3882
Télééc. : (613) 992-5830
Courriel : oboudreau@archives.ca

Jocelyne Cormier, directrice générale
Direction de la préservation
Tél. : (819) 953-7701
Télééc. : (819) 953-0070
Courriel : jcormier@archives.ca

Services généraux

Joanne McDonald,
directrice générale intérimaire
Direction des services corporatifs
Tél. : (613) 996-2671
Télééc. : (613) 992-8348
Courriel : jmcdonald@archives.ca

Louis Forget, directeur général
Direction des services
de technologie de l'information
Bibliothèque nationale du Canada
Tél. : (819) 997-7223
Télééc. : (819) 994-6835
Courriel : Louis.Forget@nlc-bnc.ca

Musée du portrait du Canada

Lilly Koltun, directrice intérimaire
Musée du portrait du Canada
Tél. : (613) 947-4470
Télééc. : (613) 995-0179
Courriel : lkoltun@archives.ca